



Lettre ouverte des leaders de l'industrie pharmaceutique belge (pharma.be)

Fiers d'investir dans l'innovation en Belgique pour le bénéfice des patients

Depuis plusieurs décennies, la Belgique jouit d'une renommée mondiale dans l'innovation et le développement pharmaceutiques – un succès qu'elle doit à son écosystème unique, où des firmes pharmaceutiques axées sur la recherche cultivent des collaborations avec des centres de recherche académiques, des sociétés biotechnologiques locales, des PME et la communauté médicale. Avec plus de 200 entreprises pharmaceutiques, plus de 35.000 travailleurs, plusieurs sièges internationaux, 21 sites de production et 6 centres de distribution européens, la Belgique est aujourd'hui devenue l'une des vallées pharmaceutiques les plus florissantes d'Europe voire même du monde. Cet écosystème unique est le moteur d'une économie basée sur l'innovation, capable à la fois de créer de l'emploi, de stimuler la croissance économique et de stimuler le bien-être.

Mais avant tout, il apporte des solutions médicales innovantes aux médecins et patients qui en ont besoin.

De plus en plus, la Belgique se profile comme un laboratoire d'espoir pour les patients partout dans le monde. Nombre de diagnostics, vaccins et médicaments innovants tout récents font l'objet d'essais cliniques au sein des hôpitaux et unités de soins belges. Notre pays figure dans le top 3 de la recherche pharmaceutique clinique à l'échelon mondial, ce qui assure une expertise précoce unique à nos spécialistes cliniques et ouvre des options thérapeutiques à des milliers de patients ayant épuisé toutes les autres possibilités. En Belgique, les médicaments innovants ont contribué au cours des 50 dernières années à faire passer l'espérance de vie de la population de 67 à plus de 80 ans. Grâce à leurs efforts de recherche continus et à leurs développements scientifiques révolutionnaires, les entreprises pharmaceutiques ont fait de maladies autrefois mortelles des pathologies chroniques et de maladies autrefois chroniques des pathologies curables.

Les traitements et vaccins efficaces ne servent pas qu'à prévenir et guérir. Le bon usage des médicaments permet aussi d'éviter des interventions hospitalières et de limiter des complications et des coûts de santé supplémentaires. Lorsque de nouveaux médicaments améliorent l'état de santé d'une population, l'économie bénéficie d'une main-d'œuvre plus saine et la société a moins de dépenses à financer.



L'innovation pharmaceutique est donc l'un des atouts majeurs de notre société pour répondre aux défis de santé et contribue à mettre en place des systèmes de soins viables sur le long terme.

C'est avec fierté que nous continuons à bâtir sur cet héritage ici en Belgique et que nous nous engageons dans le développement futur de ce savoir-faire pharmaceutique déjà exceptionnel. Les 35.000 employés actifs sur nos sites belges partagent un objectif commun : contribuer à la découverte, au développement, à la production et à la mise à disposition de médicaments innovants pour améliorer et prolonger la vie des patients.

Nous nous focalisons sur le patient, sur la lutte contre les besoins médicaux non rencontrés, sur la recherche incessante de nouvelles solutions thérapeutiques pour les malades – même lorsqu'ils sont peu nombreux, comme dans le cas des pathologies rares.

Parce que pour nous, chaque vie est importante !

La recherche de nouveaux médicaments est aujourd'hui devenue plus difficile et plus complexe. Mettre de nouveaux traitements à la disposition des patients et de la société est un processus de longue haleine, ponctué d'évaluations risques/bénéfices très strictes de la part des autorités de santé. Les décisions concernant la valeur et le montant du remboursement d'un médicament font l'objet d'une procédure méticuleusement régulée où nombre d'autorités et de stakeholders ont leur mot à dire. Les mécanismes de fixation des prix sur la base de la valeur sont profondément ancrés dans les choix sociétaux et politiques qui ont été posés au fil des décennies, et qui peuvent varier d'un pays européen à l'autre. La décision de remboursement finale doit refléter la valeur globale du médicament (en ce compris son impact sur la qualité de vie du patient, sur la prévention des hospitalisations, sur la poursuite ou sur la reprise d'une activité professionnelle, etc.).

Nous sommes conscients des défis que notre gouvernement doit relever pour garantir la pérennité de notre système de santé. C'est la raison pour laquelle un « Pacte d'avenir pour le patient » a été conclu en juillet 2015 entre le gouvernement fédéral et l'industrie pharmaceutique¹ – une excellente illustration de la détermination de notre secteur à améliorer l'accès des patients aux traitements tout en laissant suffisamment d'espace à l'innovation. Nous nous sommes engagés à réaliser dans le budget des médicaments des économies et des baisses de prix d'un total de 1,6 milliard d'euros au cours de la période 2015-2018. Ces efforts doivent permettre d'élargir (p. ex. hépatite C) ou d'ouvrir (p. ex. immuno-oncologie) l'accès à des innovations révolutionnaires à l'intérieur d'un budget en équilibre. À l'heure actuelle, les médicaments les plus récents – ceux qui sont à la disposition des patients depuis moins de 5 ans – représentent à peine 13 % des dépenses

¹ <http://www.maggiedeblock.be/2015/07/27/maggie-de-block-en-farmasector-sluiten-uniek-toekomstpact/>



totales en médicaments. Les 87 % restants sont consacrés à des médicaments plus anciens. Dans le même temps, cet accord permet au gouvernement belge d'accélérer les procédures de remboursement et donc l'accès des patients aux nouveaux médicaments.

Par ailleurs, nous explorons également de nouveaux mécanismes de fixation des prix et de remboursement reposant sur les résultats et bénéfices de santé pour le patient. Ceci nécessitera un partenariat entre les dispensateurs de soins, les bailleurs de fonds, les patients et l'industrie afin non seulement de réaliser de vraies percées, mais aussi d'en apprécier la valeur.

Nous avons prouvé notre ouverture à un débat transparent et constructif sur les coûts légitimes de l'innovation, où les prix reflètent ce que les médicaments apportent aux patients, aux systèmes de santé et à la société. Nous voulons prendre une part active à ce débat et entrer en dialogue avec tous les acteurs concernés en vue de parvenir à des solutions à long terme axées sur la notion de valeur pour répondre aux besoins de santé d'aujourd'hui et de demain.

Ouvrons les bras à l'innovation plutôt que de lui jeter la pierre.

Réfléchissons à des moyens viables d'améliorer l'accès à l'innovation pour tous les patients.

Assurons-nous de pouvoir poursuivre notre mission d'innovation pour les patients, ici en Belgique.

Les directeurs généraux des entreprises pharmaceutiques membres du conseil d'administration de pharma.be :

Sonja Willems (présidente pharma.be, Janssen-Cilag), Michel Collard (vice-président pharma.be, Celgene), Luc Beaulieu (Novartis Pharma), Frédéric Clais (Eli Lilly Benelux), Scott Cooke (Bristol-Myers Squibb Belgium), Jan Hendrickx (Sanofi Belgium) Clarisse Lhost (MSD Belgium), Didier Malherbe (UCB), Thibault Massart (AbbVie), Priya Ratnam (Roche), Jean-Bernard Siméon (GlaxoSmithKline Pharmaceuticals), Karel Van De Sompel (Pfizer), Geert Van Hoof (Chiesi) et Christiane Wijzen (Boehringer Ingelheim).